



## JE SUIS DÉLÉGUÉ TERRITORIAL

*Responsable de l'équipe territoriale, j'ai pour mission de recruter et d'animer l'équipe territoriale, ainsi que d'élaborer le projet du territoire.*

### MA MISSION

- Accompagner les responsables de groupe, ainsi que les équipières et équipiers territoriaux que j'ai sous ma responsabilité.
- Convoquer et présider le conseil territorial.
- Convoquer et présider l'assemblée territoriale, préparatoire à l'assemblée générale en collaboration avec les représentants et représentantes associatifs territoriaux.
- Nommer, conformément à l'article 11 du présent règlement intérieur, les équipières et équipiers territoriaux à l'exception de ses adjoints et adjointes qui reçoivent comme lui/elle une nomination conjointe par le conseil territorial et l'équipe de délégation générale.
- Nommer conjointement avec le conseil de groupe et au nom de l'équipe territoriale les responsables de groupe.
- Valider les nominations des responsables d'unité, des chefs et cheftaines, des adultes en situation d'animation d'unité, et des autres responsables au sein des groupes.
- Directement ou en établissant des subdélégations suivant des modalités arrêtées par le conseil d'administration :
  - délivrer les qualifications du Scoutisme Français définies à l'article 3 de l'arrêté du 9 février 2007 fixant les titres et diplômes permettant d'exercer les fonctions d'animation et de direction en séjours de vacances, en accueils sans hébergement et en accueils de scoutisme
  - autoriser les camps d'unité.
- S'assurer du bon fonctionnement administratif et financier du territoire selon les modalités arrêtées par l'équipe de délégation générale.
- Être en lien avec l'équipe de délégation générale pour mettre en œuvre au niveau local les orientations décidées par l'assemblée générale

### LE TEMPS QUE ÇA NÉCESSITE

..... weekends par ans  
..... journée en weekend par mois  
..... soirées en semaine / par mois  
..... collègues des DTs  
..... assemblées territoriales  
..... réunions avec mon équipe  
..... jours de formation par an  
Autres : .....

### QUI M'ACCOMPAGNE

Au quotidien dans ma mission

- Ma référente ou mon référent en centre de ressources

### QUI ME SOUTIEN

Pour des besoins spécifiques

- Les membres ressource de l'équipe territoriale et nationale

### QUI J'ACCOMPAGNE

- Les responsables de groupe
- Les équipières et équipiers territoriaux sous ma responsabilité

### LES PRÉREQUIS

- Être nommé/e par la déléguée ou le délégué général

## MON PARCOURS DE FORMATION

PRISE DE FONCTION

**Aide à la  
Prise de Fonction  
(APF)**



FORMATION INITIALE

**Formation Initiale des DTs +  
Formations Continues**



FORMATION CONTINUE

**CHAM / STAF**  
(stage de formation BAFD – 9  
jours / 8 jours)



## CE QUE JE VAIS DÉVELOPPER DURANT CETTE MISSION

En plus des compétences définies par la qualification Directeur du Scoutisme Français, je vais pouvoir développer :

### DES SAVOIR-FAIRE

- Animer une équipe
- Manager / Coacher / Accompagner
- Animer un groupe d'adultes
- Définir des priorités / Gérer des priorités
- Organiser et Gérer un projet
- Prendre des initiatives, des décisions
- Résolution de problème
- Gestion de conflit
- Communiquer / Représenter l'association à l'extérieure
- Animation spirituelle et culturelle
- Conduire une réunion
- ....

### DES SAVOIR-ÊTRE

- Assumer une responsabilité, être garant de
- Autonomie et fiabilité
- Fédérer autour d'un projet, d'une équipe
- Empathie / écoute / sens du relationnel
- Motiver / Valoriser
- Capacité à travailler en équipe
- Rigueur et organisation
- Capacité d'adaptation
- Leadership
- Se mettre en posture d'accompagnement
- ...

## COMMENT JE VAIS REMPLIR CETTE MISSION

Tu ne peux pas tout faire ? **Discutes-en avec ta référente ou ton référent** pour définir les tâches et missions que tu souhaite assumer :

- ⊙ **Je coordonne** et j'anime l'élaboration + la mise en place du projet de territoire
- ⊙ **J'organise** le fonctionnement de mon équipe pour permettre la réalisation de ce projet
- ⊙ **J'accompagne** les responsables de groupe et les membres de mon équipe
- ⊙ J'anime la vie de l'équipe, de territoire ainsi que les instances du mouvement à mon échelle
- ⊙ **Je représente** l'association en externe : auprès des interlocuteurs et interlocutrices DDCS, des médias locaux, des instances partenaires et religieuses
- ⊙ **Je suis garant** du fonctionnement associatif et de l'application des principes du mouvement (Projet éducatif, Statuts, Règlement intérieur..)
- ⊙ Je nomme les membres de l'équipe territoriale (hors membres de l'équipe pilote), des équipes de groupe et les chefs et cheftaines
- ⊙ Je valide les qualifications, les départs en camp et les accueils de scoutisme
- ⊙ Je recrute les responsables de groupe
- ⊙ Je soutiens les responsables de groupe dans leur triple mission : animation du groupe, accompagnement des chefs et cheftaines, représentation auprès des parents, de la paroisse et des instances locales

# CHARTRE DE BIENTRAITANCE

## À LA BONNE PLACE

*Le Scoutisme propose un espace à chaque jeune dans un cadre collectif, cela demande de garantir en toutes circonstances les bases d'une relation éducative saine, comprenant...* Par exemple...

### De l'équité

Chacun.e a une place dans le groupe, les adultes mesurent l'importance de leur positionnement et savent garder une juste distance.

Chouchou, souffre-douleur...

### Du respect

Chacun.e a droit à sa dignité, son intimité, son intégrité. Les chefs et cheftaines savent fixer les limites et prohiber tout châtiement corporel, toute humiliation, tout comportement sexualisé.

Totémisation, bizutage, « jeux » sexuels...

### De l'autorité partagée

Les adultes veillent à chaque écart à évaluer la situation. Ils savent sanctionner sans punir, en responsabilisant. Ces attitudes permettent de réparer ou de restaurer la relation lorsqu'un écart a été constaté.

Une « réparation » réfléchie avec le jeune plutôt qu'une privation excluante...

## DE L'ESPACE POUR TOUS...

*Un groupe où se vit la bienveillance est un groupe où chacun.e, jeune ou adulte, se sent suffisamment bien pour être libre de s'exprimer sans avoir peur d'être jugé.e. Cela demande...* Par exemple...

### De l'attention

Chacun.e trouve écoute et empathie, chacun.e a la possibilité d'échanger sur toutes ses sources d'inquiétudes. Les adultes encouragent la remise en cause de tout comportement non apprécié et prennent au sérieux les rumeurs ou soupçons : ils savent alerter et dénoncer toute maltraitance ou abus.

Des cafés débats préparés avec les jeunes plutôt que des non-dits, des jeux des conseils animés dans un climat de confiance...

### De la confiance

Les adultes croient en chacun des jeunes, ils veillent à valoriser leurs talents. Ils ont conscience que tout individu, eux y compris, est perfectible.

On évite d'assimiler une personne à ses seuls actes, on refuse la stigmatisation, même sous couvert d'humour...

## TA RÉPUTATION NE SUFFIT PAS

*Pour que la bienveillance puisse se jouer dans le mouvement, les adultes doivent pouvoir y évoluer en toute sécurité eux aussi. Cela demande un peu de vigilance mais aussi...* Par exemple...

### De la crédibilité plutôt que de l'exemplarité

Les adultes cherchent avant tout à mettre en cohérence leurs paroles et leurs actes, sont capables de reconnaître et d'assumer leurs erreurs. Ils sont attentifs à créer une relation de confiance avec chaque jeune.

Faites ce que je dis, pas ce que je fais...

### De la lucidité

Un.e adulte évite de se retrouver seul.e avec un jeune. Il.elle s'assure qu'en toutes circonstances, les activités sont menées en présence de deux adultes minimum. Il.elle sait garder la juste distance pour ne pas être entraîné.e dans des comportements de recherche d'attention inappropriés.

Repérer et éradiquer un lien de trop grande fusion avec un jeune

Ne pas sur-réagir à des crises de colère

## LA SÉCURITÉ EN PREMIER...

*Ce qui va sans dire va mieux en le disant. La sécurité physique et morale des jeunes est la priorité première des adultes du mouvement. Pour ne pas être vécue comme une contrainte permanente, elle demande...* Par exemple...

### De la vigilance

Les adultes veillent à la sécurité physique, psychologique, affective de chacun. C'est une manière d'être éducateur.rice.

Respect du taux d'encadrement, des conditions de couchage...

### De la transparence

Les chefs et cheftaines ont une relation de confiance avec les acteurs éducatifs qui gravitent autour de l'unité. Ils communiquent avec des moyens et des méthodes appropriés. Ils informent suffisamment en amont des dispositions prises pour les activités, notamment celles liées à la sécurité.

Des plannings prévus et communiqués suffisamment à l'avance, des réunions parents à intervalles suffisantes, une présence aux conseils de groupe, communication sur les activités en autonomie...

## LA LOI, UN INCONTOURNABLE

Souvent perçue comme une contrainte, la loi est avant tout pensée pour protéger les citoyens.nes. Cela vaut de fait pour la législation concernant les Accueils de scoutisme, cadre dans lequel évoluent tous les groupes Scouts et Guides de France. **Garantir la mise en application du cadre que représente la loi permet de vivre ensemble un scoutisme de qualité :**

Les éléments légaux permettant de faire vivre la bienveillance au sein de son groupe/unité, de

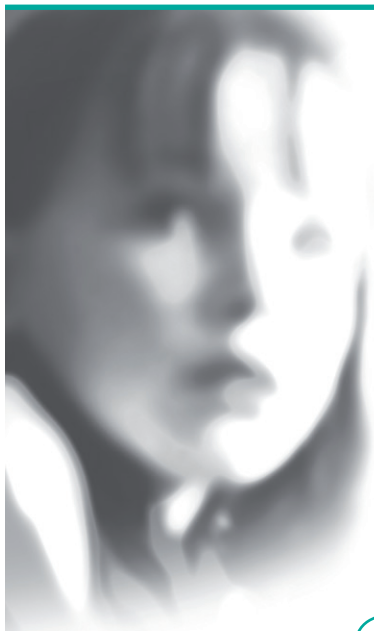
**nombreux points d'attention et conseils donnés dans cette charte sont donc également des impératifs.** « C'est la loi », autrement dit, ça n'est pas négociable, vivons-les comme des leviers plutôt que des contraintes.

**Respecter les taux d'encadrement, les conditions de couchage...**

**Préserver l'intégrité physique et psychique de chacun,** bannir tout comportement inapproprié (physique, verbal ou sexuel, échanges sur les ré-

seaux sociaux, ...), toutes activités offensantes ou brutales (bizutage, totémisation, jeux dangereux ...), tout propos déplacé à l'oral comme par écrit (remarques suggestives, menaces, ...), toute consommation de drogue ou d'alcool. Pour vous y aider, la Fédération du Scoutisme Français met à votre disposition le *Guide réglementaire du Scoutisme Français*. Vos accompagnateurs en groupe et en territoire sont aussi là pour ça.

# LE DIRE, C'EST L'INTERDIRE



## LUTTER CONTRE LA MALTRAITANCE

### POINTS D'ATTENTION

- Toute personne impliquée dans le scoutisme se doit de **signaler toute inquiétude ou soupçon vis-à-vis de la sécurité d'un mineur ou d'un adulte**
- Dans ces situations, on ne peut pas rester seul.e. **Responsable de groupe et délégué.e territorial.e sont là pour vous aider.**
- **Chacun son job** : enquêter, c'est le travail de la police ou de la gendarmerie. S'en tenir à la parole recueillie.
- **Des doutes, des questions, des difficultés à décider ?** « ALLO ENFANCE EN DANGER » au 119 (numéro gratuit 24h/24) peut vous aider à y voir plus clair, en toute confidentialité.
- **Envie d'en parler, au calme, sans urgence ?** Écrivez à [bienveillance@sgdf.fr](mailto:bienveillance@sgdf.fr)
- Pendant l'été, la **ligne d'urgence des SGDF** au 01.47.07.81.62

### QUE FAIRE SI ?

Si un.e mineur.e se confie à moi ou si quelqu'un a des inquiétudes ou se plaint d'un adulte, quel qu'il soit, c'est à moi de le signaler.

#### ÉCOUTER



Dès le début des révélations, prends le temps d'attraper un papier et un crayon pour **prendre des notes** « ce que tu me dis est tellement important que j'ai besoin de l'écrire ».

**J'écoute sans juger**, je me contente de recevoir une parole, ni plus, ni moins.

**Je note précisément ce qu'on me dit**, j'essaie au maximum d'écrire ce que j'entends.

#### RASSURER



**Je suis compréhensif.ve**, je fais de mon mieux pour rassurer, sans porter de jugement. Je ne banalise pas ni ne dramatise pas.

**Je n'ai pas peur de m'engager**. Repère pour le jeune, je me sais digne de confiance.

**Je ne peux pas garder ça pour moi** et je le dis.

#### PROTÉGER



**Je garantis la sécurité physique et morale des mineurs** dont j'ai la charge, individuellement et collectivement. Je m'assure que les activités scouts et guides peuvent se poursuivre sans danger.

Lorsqu'un adulte du mouvement est impliqué, **nous faisons tout ce qu'il faut pour que la poursuite des activités ne mette personne en danger.**

#### INFORMER



**J'informe immédiatement mon.ma responsable de groupe ou mon.ma délégué.e territorial.e.** À défaut, durant les camps d'été, je contacte la ligne d'urgence des SGDF (01 47 07 81 62).

**Je leur transmets un double de mes notes.** Je m'assure de les avoir datées et signées.

### ALERTER

**lorsque le danger est immédiat**

**Je n'hésite pas à alerter immédiatement la police, la gendarmerie (17 en France, 112 dans le reste de l'Europe) en cas de danger, même si je ne suis pas sûr.e de moi.**

**Je préviens ensuite mon.ma responsable de groupe ou mon.ma délégué.e territorial.e.**

### IMPORTANT !

**Je pense ou constate qu'un mineur peut avoir subi des mauvais traitements :** Je note précisément ce qui m'interpelle, ce qu'on m'a raconté, ce qui m'a alerté.e et je ne reste pas seul.e.